



Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 13 novembre 2025 Salle polyvalente à Attalens

Présents

Délégués des communes du district de la Veveyse

Attalens	Besse Roland, Hermann Vincent, Perroud Béatrice, Perroud Pierre-Alain
Bossonnens	De Preux Magalie, Jourdan Jérôme, Martin Yves
Châtel-St-Denis	Bavaud Thierry, Genoud Nicolas, Honegger Chantal, Tille Nicole
Granges	De Sousa Catherine, Varone Christine
Remaufens	Frossard Daniel
St-Martin	Borer Cédric, Demierre Thomas
Semsales	Da Costa Patricia
Le Flon	Cardinaux Christian, Gillard Jean
La Verrerie	Vial Thierry

Membres du Comité directeur (CD)

Dougoud Claudia, Dutoit Stéphane, Fahrni Marc, Jacquiard Loïc, Mesot Roland, Monnard Aloïne, Savoy Eliot

Directeur général du RSSV

Gauderon Renaud

Invités

Dietrich Fabienne
Buttet Isabelle, infirmière cheffe transversale
Courtier Charlotte, responsable RH
Dumas Carole, directrice administration et finances
L'Homme Patrick, chef de service du Service officiel des curatelles
Maillard Robatel Séverine, cheffe de service Consultation parents-enfants
Schneuwly Jérôme, directeur de site Maison St-Joseph
Vienne Jérémiah, chef de service des immeubles

Excusés

Délégués des communes du district de la Veveyse

Attalens	Menoud Laurent, Perroud Cédric, Preisig Rahel
Bossonnens	
Châtel-St-Denis	Ducrot Charles, Maillard Daniel, Pilloud François
Granges	
Remaufens	Konan Paul
St-Martin	
La Verrerie	Grandjean Pascal
Le Flon	

Membres du Comité directeur (CD)

Castelberg Kimberly, Figini Daniel

Invités

Krieger Stéphanie, cheffe du service ASDV
Lazic Biljana, directrice de site Home Le Châtelet
Cretton Mathieu, Archi-DT
Beaud Catherine, BDO SA

Présence de la Presse

La Liberté : Sanchez Stéphane - La Gruyère : Castella Vincent

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 10 septembre 2025
 4. Dissolution réserve déficit EMS constituée en 2021 et constitution d'un prêt sans intérêt des communes en faveur du RSSV
 - a. Présentation
 - b. Préavis de la Commission financière
 - c. Approbation
 5. Réunification des services sociaux
 6. Budgets du compte de résultat 2026
 - a. Présentation
 - b. Préavis de la Commission financière
 - c. Approbation
 7. Budget d'investissements 2026
 - a. Présentation
 - b. Préavis de la Commission financière
 - c. Approbation
 8. Planification financière
 9. Démission et élection au Comité directeur
 10. Rapport du GT « la Veveyse prend soin de vous »
 11. Divers
 - a. Avancée des travaux
-

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet

Monsieur le Préfet François Genoud, président de l'assemblée, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et tous les délégué·e·s, aux membres du Comité directeur, aux chef·fe·s de service, aux collaborateurs·trice·s, aux invité·e·s et aux membres de la presse.

Monsieur le Président remercie particulièrement la commune hôte d'Attalens et passe la parole à M. Eliot Savoy, conseiller communal d'Attalens. M. Savoy salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes et tous et informe qu'un apéritif est offert au terme de cette assemblée.

Monsieur le Président exprime ses remerciements chaleureux au Vice-président M. Daniel Maillard et lui témoigne toute sa gratitude pour avoir assuré son remplacement lors de l'assemblée extraordinaire des délégué·e·s qui s'est tenue le 10 septembre 2025. Il souligne la qualité de son engagement et la disponibilité dont il a fait preuve, contribuant ainsi au bon déroulement de la séance.

Monsieur le Président indique que plusieurs délégué·e·s se sont excusés pour cette assemblée, la liste est disponible.

Monsieur le Président mentionne que les présences et absences sont mentionnées sur la liste prévue à cet effet. Toutes les communes sont représentées : **43** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **22**.

→ Aucune remarque n'ayant été formulée relative à l'ordre du jour et la convocation, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.

2. Désignation des scrutateurs

Messieurs Jérôme Jourdan et Roland Besse sont désignés scrutateurs.

→ Cette proposition est acceptée par l'assemblée et les scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué·e·s extraordinaire du 10 septembre 2025

→ A l'unanimité, le procès-verbal est approuvé par l'assemblée avec tous nos remerciements à son auteure.

4. Dissolution réserve déficit EMS constituée en 2021 et constitution d'un prêt sans intérêt des communes en faveur du RSSV

a. Présentation

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Directeur général. Celui-ci présente le processus lié à la proposition soumise. Il rappelle que le RSSV a reçu du Canton de Fribourg un correctif concernant les charges et produits des EMS. Ce correctif engendre des impacts sur les comptes de l'institution.

Il précise que la réserve en question avait été constituée immédiatement après la période du COVID-19. À la suite des analyses effectuées, les réviseurs ont signalé la nécessité de procéder à la dissolution de cette réserve.

Monsieur le Directeur général expose ensuite les conséquences financières d'un éventuel remboursement du montant aux communes sur la base de simulations réalisées. Il indique que si le montant était intégralement remboursé, le RSSV se retrouverait en situation de manque de trésorerie dès septembre 2026, nécessitant alors l'ouverture d'une ligne de crédit afin de garantir les liquidités nécessaires.

En alternative, il présente une variante consistant à imputer le montant en déduction des acomptes dus par les communes, sans application d'intérêts.

Monsieur le Président remercie Monsieur le Directeur général pour ses explications détaillées.

b. Préavis de la Commission financière

Christine Varone, Présidente de la Commission financière, fait lecture du rapport.

Travail de la commission

Les membres de la Commission financière ont reçu les documents concernant les budgets 2026 du RSSV le 17 octobre 2025. La Commission financière s'est réunie dans les locaux du Home St-Joseph en date du 28 octobre 2025. Au cours de cette séance, M. Roland Mesot, Président de la Commission Administration et Finances, et M. Renaud Gauderon, Directeur du RSSV, ainsi que Mme Carole Dumas, Responsable des finances, et sa collaboratrice ont parcouru les budgets avec les membres de la Commission. Ceux-ci se sont ensuite réunis dans les locaux de la Commune de Châtel-St-Denis en date du 5 novembre 2025 pour établir leurs préavis. La Commission financière tient à remercier MM. Mesot et Gauderon pour les réponses apportées aux questions qui ont été posées, ainsi que Mme Carole Dumas, pour la qualité des documents qui ont été fournis à la Commission.

Préavis

1. Dissolution réserve déficit EMS 2021 et constitution d'un prêt sans intérêt des communes en faveur du RSSV

La Commission financière comprend la nécessité de dissoudre la provision constituée en 2021 vue qu'elle n'est plus justifiée économiquement. Cette dissolution générera un produit extraordinaire dans les comptes 2025.

La Commission financière comprend le besoin de liquidités, mais ne partage pas la proposition d'un prêt sans intérêt des communes. Cela crée un précédent au niveau des associations et le rôle des communes n'est pas de « faire la banque » en faveur de ses associations. La Commission financière est consciente que le besoin de trésorerie temporaire induira une charge d'intérêt, néanmoins faible aux vues du montant et des conditions actuelles du marché.

Pour ces raisons, la Commission financière émet un préavis négatif à l'unanimité.

👉 Aucune question ni remarque.

c. Approbation

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver la dissolution de la réserve

→ La dissolution de la réserve déficit EMS 2021 et la constitution d'un prêt sans intérêt des communes en faveur du RSSV est refusée par 25 voix contre 17 voix / 8 communes contre 1 commune.

5. **Réunification des services sociaux**

Monsieur le Préfet donne la parole à M. Marc Fahrni, président du Comité de direction, lequel salue à son tour l'assemblée. Il présente l'état d'avancement des travaux relatifs à la réunification des services sociaux. Au cours de l'année écoulée, les efforts se sont concentrés sur la mise en commun de plusieurs services. Toutefois, il relève que la situation s'est avérée plus complexe qu'initialement prévue.

Les nouveaux contrats ont été établis et les résiliations nécessaires ont été effectuées. La planification de l'ouverture du guichet famille pour les prestations complémentaires a également été menée. Il précise que la réunification sera effective au 1^{er} janvier 2026, même si le fonctionnement des services restera, dans un premier temps, distinct, avec une évolution progressive attendue au cours de l'année.

Monsieur le Directeur général reprend ensuite la parole. Il indique qu'un travail informatique important doit encore être réalisé pour finaliser la réunification. Il souligne que l'ensemble du personnel fera partie du personnel du RSSV. Il précise toutefois que, malgré cette intégration, les budgets des services (de l'aide sociale) demeureront encore sous la responsabilité des communes, le rattachement au réseau n'étant pas encore complet.

👉 Roland Besse demande si les conditions de travail du personnel est unifié sur tout le district ou s'il y a des différences. Monsieur le directeur général répond qu'un grand travail a été effectué pour maintenir leur salaire brut, avec des entretiens afin de répondre positivement à ce postulat. Oui, la politique salariale du RSSV appliquée.

👉 Question : la question est posée concernant la localisation future des services sociaux. Il est précisé que les antennes seront centralisées à Châtel-St-Denis. Dès le 5 janvier 2025, les services intégreront le nouveau bâtiment prévu à cet effet.

6. **Budgets du compte de résultat 2026**

a. Présentation

Monsieur le Directeur général prend la parole et souligne l'importance d'examiner les différents éléments accompagnés des explications détaillées relatives à la

constitution du budget. Il rappelle que le processus budgétaire débute à la mi-août. À cette occasion, des rencontres sont organisées avec les chefs de service afin de discuter des dotations, en collaboration avec l'ensemble des services, permettant ainsi d'établir une première version des budgets. Ces éléments sont ensuite présentés à la Commission administration et finances, puis au Comité de direction. Enfin, le budget est soumis à l'Assemblée des délégués pour validation avec un préavis de la Commission financière de l'Assemblée.

Monsieur le Directeur général précise que deux postulats ont été retenus pour l'élaboration du budget : l'introduction d'un palier salarial supplémentaire au 1^{er} janvier 2026, ainsi qu'une indexation des salaires de 0,4 %, garantissant la cohérence avec les pratiques des deux autres associations du district : ASCOV et ACV.

Il informe également de la création d'un poste d'infirmier·ière scolaire à 50 % et d'un poste d'infirmier·ière en santé au travail à 40 %.

Il est ensuite fait mention de l'évolution de la sinistralité, qui montre une amélioration, bien qu'elle ne soit pas encore suffisante pour permettre une diminution des cotisations auprès des assurances de personnes. Concernant les indemnités journalières (IJ), deux taux distincts existaient jusqu'à présent pour les femmes et les hommes. À partir de 2026, un taux unique de 3,72 % sera appliqué à l'ensemble du personnel.

Le maintien des frais de formation à hauteur de 0,5 % est confirmé, notamment en lien avec les exigences de labellisation qualité pour les EMS et les démarches de qualité interne. Pour les demandes spécifiques – telles que les CAS ou des formations plus conséquentes – les montants pris en charge sont divisés par deux, le solde pouvant être complété dans l'enveloppe globale allouée à la formation. S'agissant du recrutement, les coûts incluent l'engagement de main-d'œuvre ainsi que le rachat de dossiers afin de favoriser la fidélisation des employés.

Enfin, il est précisé que le service de coordination est désormais intégré avec l'ASDV.

Administration générale

EPT (équivalent plein-temps) Augmentation 0.6 EPT en RH	11.80
Conseil externe pour l'ensemble du RSSV	CHF 179'500

- Plan de mobilité
- Enquête de satisfaction du personnel
- Mandat externe de formation pour cadres et ICUS
- Mandat CHS et personne de confiance
- Mandat externe et projet
- Consultation externe et divers
- Audit sécurité informatique

Charges d'utilisation informatiques	CHF 105'500
-------------------------------------	-------------

A charge des communes CHF 2'421'764.00

Il est indiqué qu'une augmentation équivalant à 60 % d'un poste est prévue pour les ressources humaines. Cette mesure est justifiée par la dotation actuelle, devenue insuffisante au regard des thématiques de plus en plus complexes traitées par le service. C'est une durée déterminée pour permettre aux projets d'être réalisés, augmentant ainsi l'efficacité de traitement de tâches au service RH.

Concernant le montant consacré au conseiller externe, il est précisé que le report du plan de mobilité à 2026 – en raison d'une obligation légale – impacte ce poste budgétaire.

Il est rappelé qu'une enquête de satisfaction a été menée en 2023 dans le cadre des démarches qualité. Celle-ci permet d'établir des comparaisons avec les trois autres réseaux de santé des districts concernés.

S'agissant du mandat CHS et de la personne de confiance, il est mentionné qu'une société externe accompagne le personnel en arrêt maladie. La fonction de personne de confiance (également externe au RSSV) est mise à disposition pour l'ensemble du personnel. Aucun retour n'est transmis à l'employeur, sauf en cas de situations répétées ou problématiques au sein d'un même service par exemple.

Immeubles RSSV

EPT pour l'ensemble des immeubles du RSSV – statu quo	4.3
EPT à charge du siège du RSSV	0.6
Charges d'immeuble	CHF 172'300
• Points d'encrage bâtiment RSSV • Remplacement vase d'expansion • Entretien des locaux externalisé (voir point 3010.06) • Déplacement tableaux électriques Maison Tiyo • Entretien courant de base	
Amortissement (y.c. nouveaux crédits)	CHF 469'000
Intérêts (crédits non consolidés pris en compte à 1.8 %)	CHF 207'950

A charge des communes **CHF 350'381**

Le poste de responsable des immeubles était trop spécifique par rapport au siège. Cet EPT a donc été réparti différemment, notamment à l'administration générale. Pour le secteur des immeubles, l'effectif est de 4,3 EPT, avec une charge estimée à 60 %. Plusieurs coûts sont liés aux travaux d'entretien, notamment l'installation de points d'ancrage nécessaires au nettoyage des vitres. L'entretien des locaux a été externalisé à une société afin d'éviter une surcharge pour le personnel interne. Le budget 2026 prévoit ainsi une diminution des charges internes.

Service officiel des curatelles

EPT poste supplémentaire 0,4 EPT curateur·trice et 1 EPT administration	8.9
Charges informatiques	CHF 24'390
Produits des prestations (1'500.-/dossier)	CHF 400'000
NB : La Justice de paix décide du coût facturable et des dossiers	

A la charge des communes **CHF 758'634**

Concernant le service SOC, l'effectif actuel de 8,9 EPT fera l'objet d'une augmentation de 0,4 EPT et de 1 EPT supplémentaire. Ce service s'appuie sur les recommandations de la COPMA, qui suggèrent un certain ratio d'EPT par curateur·trice. Actuellement, le service traite environ 70 dossiers par rapport aux 60 dossiers précédents. Les dossiers sont devenus plus lourds et complexes qu'auparavant. Cette augmentation du nombre de dossiers a été analysée au moyen d'études menées en collaboration avec le chef de service, M. Patrick L'Homme, et la directrice des finances, Madame Carole Dumas sous la recommandation du Directeur général. Les heures supplémentaires générées en 2025 justifient la proposition du RSSV d'augmenter le nombre d'EPT pour 2026. Il est précisé que les produits liés aux prestations sont déterminés par la Justice de Paix et que le service n'a pas la

main sur la gestion des recettes. M. Patrick L'Homme souligne que cette problématique est constatée au niveau national.

Service social

EPT (équivalent plein-temps) y.c. « Guichet PC famille »	5.6
Immobilisation	CHF 36'500
Charges d'utilisation informatique	CHF 22'000

A la charge des communes **CHF 866'232**

Guichet PC Famille et niveau Santé : il est indiqué que, pour le niveau Santé, les mêmes postulats sont retenus, avec un taux d'occupation de 98 % pour les EMS.

EMS Maison St-Joseph

Taux d'occupation déterminé à 98 % des lits « LS » et 70 % des lits « CS »

RAI moyen 6.4

Résultat des « soins » équilibré par une provision

Dotation égale à 2025

Investissements mobiliers (<50'000.-)	CHF 95'400
---------------------------------------	------------

Charge d'utilisation informatique	CHF 93'500
-----------------------------------	------------

Amortissement des installations	CHF 75'100
---------------------------------	------------

A la charge des communes (exploitation) **CHF 450'950**

A la charge des communes (financier) **CHF 987'600**

EMS Home Le Châtelet

Taux d'occupation déterminé à 98 % des lits « LS » et 70 % des lits « CS »

RAI moyen 6.4

Résultat des « soins » équilibré par une provision

Investissements mobiliers (<50'000.-)	CHF 145'800
---------------------------------------	-------------

Entretien du bâtiment	CHF 143'000
-----------------------	-------------

- Détecteurs incendie (obligation légale tous les 8 ans)

Charge d'intérêts et frais	CHF 155'500
----------------------------	-------------

(ATF 8M à 0.48 % échue en automne 2024, renouvelé à 1.3 %)

A la charge des communes (exploitation) **CHF 481'647**

A la charge des communes (financier) **CHF 788'629**

Le pourcentage de soins est de plus en plus utilisé dans les deux établissements, et ces prestations sont en développement. L'outil RAI (Resident Assessment Instrument), permettant d'évaluer l'état des patient·e·s sur une échelle de 1 à 12, le réseau affiche une moyenne de 6,4, suivi chaque mois. Ces éléments, combinés au taux d'occupation, serviront à déterminer la dotation des établissements. Les charges et produits théoriques sont calculés, et les écarts sont provisionnés.

S'agissant des investissements mobiliers, il est précisé que tout ce qui n'est pas considéré comme un investissement majeur est traité de manière à éviter de solliciter des crédits d'investissement auprès des communes. Une classification des demandes est effectuée en fonction de l'acquisition de nouveau matériel. Il est rappelé que le renouvellement des détecteurs incendie est obligatoire en 2026.

Aide et soins à domicile – indemnités forfaitaires

EPT (équivalent plein-temps) 47.75

Augmentation en dotation en lien avec l'évolution des besoins

Augmentation des indemnités forfaitaires en lien avec les dossiers ouverts au 30.06.2025

Recettes : pas d'augmentation des prix facturables

A la charge des communes ASDV

CHF 2'723'588

A la charge des communes IF

CHF 650'000

ASDV et planification des soins : il est indiqué que l'effectif de l'Aide et Soins à Domicile de la Veveyse est ajusté en fonction des besoins et des heures à effectuer, sur la base du rapport de planification des soins à longue durée. Le rapport ainsi que la réalité du terrain sont pris en compte pour déterminer le nombre d'EPT nécessaire. Concernant les indemnités forfaitaires (IF), une augmentation est prévue, avec un montant de 650 KCHF inscrit au budget 2026, très proche de ce qui avait été initialement budgété.

Consultation parents-enfants

EPT (équivalent plein-temps) 1.30

Infirmier-ière en santé scolaire 0.50

Formation spécifique

CHF 10'300

Petits investissements

CHF 6'500

A la charge des communes

CHF 262'130

Pour la Consultation parents-enfants (CPE), un poste à 50 % est prévu en santé scolaire. Ce service relève du médecin cantonal et du médecin scolaire cantonal. La demande émane du terrain, notamment du CO de la Veveyse, du cercle scolaire d'Attalens et de la Commission jeunesse de l'ACV. Le RSSV a réalisé un travail d'évaluation. Le poste prévu couvrira les activités de formation, sensibilisation et prévention, sans fonction d'urgentiste, et est en adéquation avec la proposition soumise à l'assemblée.

Services

en milliers CHF

Administration générale

2'772

Curatelles

759

Service social

866

Homes de la Veveyse

2'709

ASDV

2'723

Indemnités forfaitaires

650

Consultation parents-enfants

262

Total

10'741

Il est indiqué que, en résumé, le budget total s'élève à 10 millions de francs, incluant 866 KCHF relatifs au service social au sein du RSSV. Un tableau présentant le coût global à la charge des communes est soumis à l'assemblée. L'intégration des services sociaux entraîne une augmentation à 18 % du budget par rapport à la situation précédente.

Monsieur le Directeur général présente le coût global à charges des communes pour 2026.

Commune	RSSV-AG	Service des curatelles	Services sociaux	EMS Veveyse (MSJ-HLC)	ASDV	Indemnités forfaitaires	Consultation parents-enfants	Total RSSV
MCH2	0220	1400	1410	4120/1	4210	4210 IF	4212	
Attalens	489 656	134 001	153 006	478 472	481 079	114 812	46 301	1 897 327
Bossonnens	192 655	52 723	60 200	188 255	189 280	45 173	18 217	746 503
Châtel-St-Denis	1 212 241	331 746	378 798	1 184 552	1 191 008	284 241	114 628	4 697 214
Granges	121 911	33 362	38 094	119 126	119 775	28 585	11 528	472 381
Remaufens	171 019	46 802	53 440	167 113	168 023	40 100	16 171	662 667
St-Martin	119 069	32 585	37 206	116 350	116 984	27 919	11 259	461 371
Semsales	190 456	52 121	59 513	186 106	187 120	44 657	18 009	737 983
Le Flon	130 979	35 844	40 928	127 987	128 684	30 711	12 385	507 518
La Verrerie	144 159	39 451	45 046	140 866	141 634	33 802	13 632	558 591
Total	2 772 145	758 634	866 232	2 708 826	2 723 588	650 000	262 130	10 741 555

	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
Dépenses	34'261'413	32'586'664	1'674'749
Recettes	23'519'858	23'489'159	65'095
A charge des communes	10'741'555	9'097'505	1'644'050 +18.07%

Dont charges des communes pour le service social 866'232

👉 Aucune question ni remarque.

Monsieur le Président remercie Monsieur le Directeur général pour les commentaires et les explications claires et détaillées et donne la parole à la présidente de la Commission financière.

b. Préavis de la Commission financière

Christine Varone, Présidente de la Commission financière, fait lecture du rapport.

La Commission financière donne pour le budget du compte de résultats 2026 un préavis favorable à l'unanimité compte tenu de sa recommandation de propositions concrètes d'économie pour le prochain exercice budgétaire.

La Commission financière relève que le total du budget se monte à CHF 34.26 millions, soit une augmentation de 2.48 % par rapport au budget précédent sans tenir compte de l'intégration administrative des services sociaux. Le montant total à la charge des communes augmente quant à lui de 8.55 % (2025 : 8.39 %) toujours hors services sociaux pour se fixer à CHF 9.88 millions. Sur les deux derniers exercices budgétaires, la charge supplémentaire sur les communes s'élève donc à 16.94 %.

L'augmentation des charges est essentiellement due aux charges de personnel tout comme lors de l'exercice précédent. Elle concerne des dotations supplémentaires, l'attribution du palier selon l'échelle de traitements de l'Etat de Fribourg, ainsi qu'une indexation de 0,4 % de l'ensemble des salaires. La charge additionnelle relative aux rémunérations s'élève ainsi à CHF 374'897.-

La Commission financière comprend la volonté d'uniformisation des adaptations des traitements salariaux au sein des associations du district, mais elle s'interroge sur nos difficultés à suivre les mesures d'économie de l'Etat lorsqu'un tel programme est lancé, d'autant plus que cela reste exceptionnel. Ces charges s'additionnent aux budgets des communes qui sont déjà impactés par les mesures d'assainissement des finances cantonales et des autres charges liées en constante augmentation.

La Commission financière recommande en ce sens que des mesures concrètes d'économie soient proposées lors des prochains budgets.

✎ M. Charles Ducros demande si le montant des charges des intérêts est suffisant ou pas ? Monsieur le directeur général mentionne que le montant n'a pas été intégré pour ledit compte.

✎ M. Cédric Borer et la commune St-Martin s'interrogent sur les besoins liés à la présence d'une infirmière scolaire. M. le Directeur général rappelle que la distribution de médicaments n'est pas prévue et que la gestion actuelle repose sur les enseignant·e·s. Il souligne toutefois la valeur ajoutée d'une infirmière dans les actions de prévention, le suivi des situations sensibles (ex. : harcèlement, etc.) ainsi que la prise en charge de campagnes de vaccination.

Mme Séverine Maillard Robatel, cheffe de service de la CPE, confirme que cette fonction faciliterait également la gestion des problématiques d'allergies et renforcerait le lien entre enseignants et familles.

c. Approbation

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver ce budget du compte du résultat 2026.

→ Le budget du compte du résultat 2026 tel que présenté et envoyé avec la convocation, et sur préavis favorable de la Commission financière, est approuvé à l'unanimité par les délégué·e·s.

7. **Budget d'investissements 2026**

a. Présentation

Monsieur le Directeur général annonce qu'aucun nouveau crédit n'est prévu pour 2026. Les seuls montants inscrits concernent le crédit informatique ainsi que le PAD Sirius.

✎ Aucune question ni remarque.

b. Préavis de la Commission financière

Christine Varone, Présidente de la Commission financière, fait lecture du rapport.

Le budget du compte des investissements ne présente pas de nouvel investissement et est donc composé uniquement de reports.

La Commission financière tient à préciser que les demandes de crédit d'investissements sont à intégrer, dans la mesure du possible, dans le processus

budgétaire ordinaire et en parallèle avec la planification financière. Compte tenu de ces remarques, la Commission financière préavis favorablement à l'unanimité le budget des investissements 2026.

✎ M. Pierre-Alain Perroud demande s'il est nécessaire de procéder à une nouvelle approbation lorsqu'il s'agit simplement de reports effectifs. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une approbation formelle visant à actualiser les tableaux financiers. Le crédit d'investissement est voté indépendamment de sa temporalité ; l'ensemble des investissements est repris, mais avec une mise à jour du calendrier.

c. Approbation

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver ce budget d'investissement 2026.

→ Le budget d'investissements 2026 tel que présenté et envoyé avec la convocation, et sur préavis favorable de la Commission financière, est approuvé à l'unanimité par les délégué·e·s.

M. le Président remercie l'ensemble du service des finances pour le travail effectué pour la présentation de ces comptes.

8. Planification financière

A titre informatif, Monsieur le Directeur général a exposé la planification financière. Il est revenu sur le tableau budgétaire, précisant qu'il souhaitait intégrer certains crédits dans cette assemblée, mais que cela n'était pas possible sans préparation préalable. Le travail bien réalisé permet de dégager un message clair et précis pour les exercices à venir.

Monsieur le Directeur général a ensuite présenté l'énumération des investissements prévus au budget.

La planification financière est un outil essentiel pour assurer la transparence, la maîtrise des dépenses et l'optimisation des ressources tout au long de l'année.

Au niveau du personnel, les charges liées aux effectifs représentent le poste budgétaire le plus important du RSSV. Bien que des mesures d'économie soient envisagées, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution constante des besoins. Étant le poste le plus conséquent, il est essentiel de maintenir la qualité des prestations fournies.

Monsieur le Directeur général a ensuite présenté les augmentations par commune, soulignant que les chiffres sont très parlants. Des outils de gestion ont été réalisés pour maîtriser les dépenses.

Monsieur le Président a pris la parole pour rappeler que ces outils sont obligatoires et indispensables. Il a également remercié toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ces chiffres.

✎ Aucune question ni remarque.

9. Démission et élection au Comité Directeur

Monsieur le Président a informé l'assemblée de la démission du Comité de direction, de Mme Kimberly Castelberg, représentante de la commune de Granges. Elle sera remplacée par Mme Fabienne Dietrich, conseillère communale depuis 2021 qui se présente en exprimant son plaisir d'intégrer le Comité directeur afin de mieux connaître les enjeux de la Veveyse.

Son intégration a été approuvée par applaudissements. Monsieur le Président précise qu'elle avait été invitée lors de la précédente réunion du Comité de direction.

10. Rapport du GT « La Veveyse prend soin de vous »

M. Marc Fahrni a présenté la création du Groupe de travail (GT) « La Veveyse prend soin de vous », en soulignant qu'il s'agissait d'un point intermédiaire. Le rapport est actuellement en phase de finalisation par le directeur général. Il est précisé que, au sein des administrations communales, le RSSV avait reçu le rapport sur les soins de longue durée, avec son positionnement. La démarche proposée consiste à former un GT incluant la direction du RSSV, la direction des EMS et les chef·fe·s de service.

Un état des lieux a été effectué, tenant compte de l'évolution présentée dans le rapport de planification des soins de longue durée. L'objectif est de définir la direction à suivre en Veveyse pour la santé et les soins. La première lecture a eu lieu au Comité directeur, avec des modifications et compléments à apporter. Le but est de finaliser ce rapport d'ici la fin de la législature, en intégrant une vision des soins à l'horizon 2040-2050.

Un travail conséquent a déjà été réalisé, avec des objectifs à court terme, à moyen terme (LSI) et à long terme, notamment l'augmentation de la capacité de lits stationnaires. Des mesures modulables seront mises en place dans un premier temps. Le rapport sera ensuite présenté à l'Assemblée des délégué·e·s, puis en Commission Immeubles, avec des axes de travail définis selon les processus de validation. L'accent est mis sur la planification concrète et opérationnelle.

Monsieur le Président remercie M. Marc Fahrni et les personnes concernées pour le travail déjà accompli.

👉 Aucune question ni remarque.

11. Divers

a. Avancée des travaux

M. Jérôme Jourdan a annoncé que le chantier se terminerait d'ici la fin de l'année, suscitant un vif enthousiasme et un sentiment de satisfaction quant à cette conclusion.

👉 Monsieur le Président rappelle que le comité de pilotage en lien avec les réflexions sur la gouvernance régionale veille à la participation et à la transparence vis-à-vis des partenaires. Le rapport du mandataire Compass est attendu prochainement et sera transmis aux syndicats de la Veveyse ainsi qu'aux délégué·e·s de l'ACV. Une conférence de presse est prévue vendredi matin de la semaine prochaine. Aucune décision n'est prise à ce stade ; un point de situation intermédiaire suivra. Le Président souligne la transparence envers les associations de communes et insiste pour qu'une fois le rapport reçu, les informations soient communiquées au personnel, aux cadres et aux chef·fe·s d'équipe.

👉 Monsieur le Président informe que les communes et associations ont reçu le 13 novembre 2025 le calendrier 2026, incluant les assemblées de délégués et la séance du comité. Les autres séances suivront. Il relève qu'il y a eu très peu de retours et précise que le calendrier est définitif depuis ce jour. Il demande de noter particulièrement la date du 22 avril 2026, qui concerne l'ensemble des membres. Les assemblées des délégué·e·s relatives aux comptes se tiendront consécutivement afin de réunir tous les représentant·e·s des communes, suivies d'un apéritif marquant la fin de la législature. Dans le même esprit, la date du 30 mai 2026 est dédiée aux trois assemblées constitutives. Les 65 élus communaux pourront y rencontrer les cadres des associations et procéder à des échanges d'informations.

✎ M. Marc Fahrni prend la parole et informe qu'un bouquet accompagné d'un mot de départ sera remis à Mme Kimberly Castelberg, en son absence, à la suite de sa démission. Un échange avec la direction générale aura lieu en fin d'année de législature pour la remise d'une attention. Il précise également que, selon Mme Fabienne Dietrich, la réorganisation est déjà effectuée et renouvelle ses souhaits de bienvenue.

✎ Roland Besse fait état d'un rapport du personnel et souligne une tendance à rechercher des solutions de remplacement et d'économies, notamment par l'usage de l'IA. Il indique que la surveillance des personnes représente un coût d'environ 15 KCHF par mois et demande si une réflexion est en cours au sein du RSSV concernant cette utilisation. Monsieur le Directeur général répond en lien avec ce rapport, rappelant les défis rencontrés dans le recrutement de personnel qualifié et la nécessité d'envisager des alternatives. Il mentionne, entre autres, l'effet bénéfique observé avec les mini-robots « chats » comme compléments possibles, tout en précisant que davantage de personnel reste indispensable en EMS.

Monsieur le Directeur général adresse les remerciements d'usage, en particulier à Mme Carole Dumas, directrice des finances, ainsi qu'à son service pour l'ensemble du travail accompli durant un exercice particulièrement exigeant. Il remercie également l'ensemble des cadres, notamment aux personnes ayant contribué à la rédaction du rapport du groupe de travail sur la santé au travail. Enfin, il exprime sa gratitude aux communes pour la confiance accordée au RSSV, notamment lors de l'approbation des budgets.

Le Président et le Directeur général remercient Mme Delphine Audergon, qui achève son mandat d'assistante de direction ad intérim durant le congé maternité de Mme Joanne Neyroud, et qui poursuivra son activité au sein du réseau, au service des ressources humaines pour une durée déterminée de trois mois.

Monsieur le Président remercie très sincèrement le Comité directeur et son président, les différents organes, le Directeur général et son assistante, la Directrice des finances et son équipe, les chef-fe-s de services, les collaborateur-trice-s du RSSV. Il remercie également l'ensemble des délégué-e-s pour leur confiance.

La séance est levée à 20 h 28.

Attalens, le 13 novembre 2025



François Genoud
Président



Delphine Audergon
Secrétaire

PV approuvé le 25 février 2026